

Bilan de campagne Millésime 2020

Nicolas HURPEAU,
Conseiller viticole URAB

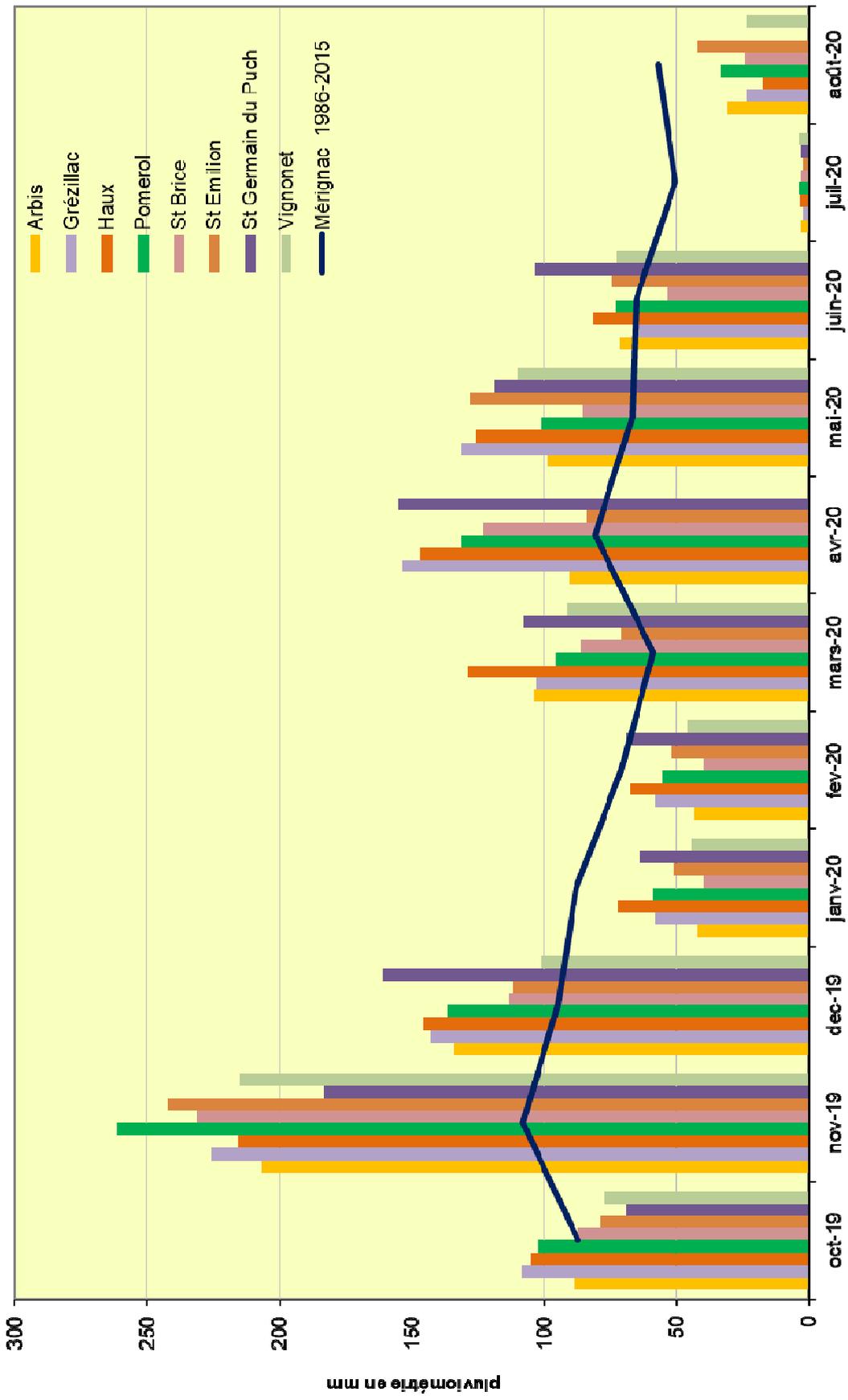


SOMMAIRE

Le millésime 2020

- Données climatologiques et physiologiques :
gelées et pluviométrie
- Les Maladies: pression importante
- les ravageurs: populations problématiques

Pluviométrie 2019-2020



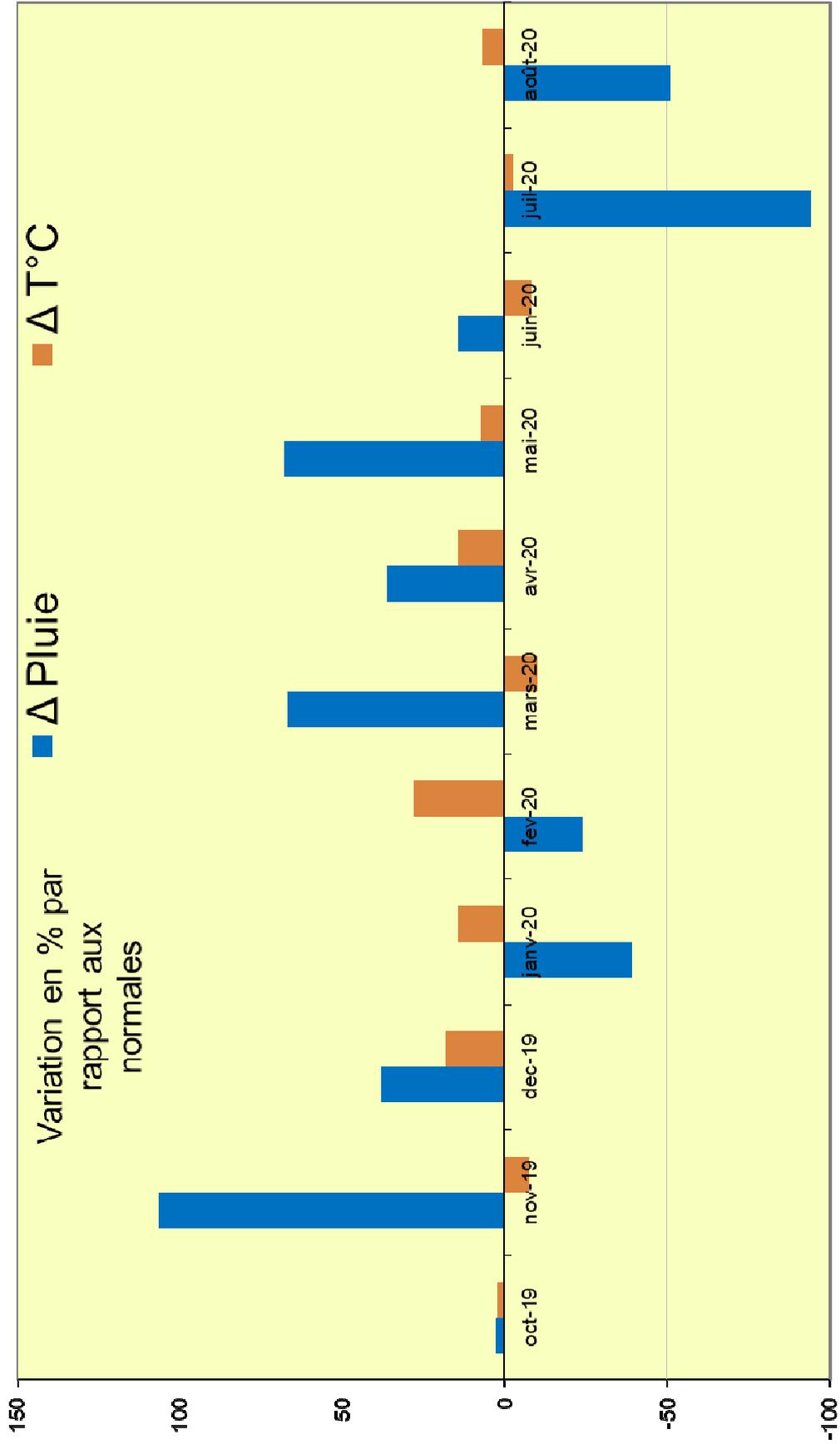
Pluviométrie

- **En période hivernale** : supérieure aux normales d'octobre à mars (+28 % en moyenne) : Forts cumuls sur Novembre, Décembre puis Mars
- **En période végétative** :
 - Mars avril : des records de pluviométrie +48 %.
 - Mai et Juin : +40 % par rapport aux moyennes.
 - Juillet : moins 90 % de pluviométrie

Température

- **En période hivernale** : supérieure aux normales de $+2,5^{\circ}\text{C}$ à $+3^{\circ}\text{C}$ de décembre à février
 - Très peu de jours de gelées
- **En période végétative** :
 - Avril mai : $+1^{\circ}\text{C}$
 - Juin : moins 1°C par rapport aux moyennes.
 - Juillet : températures normales.

Caractéristiques climatiques 2019-2020



Gel du 26 et 27 mars



- Un épisode de gel a frappé certains secteurs plutôt gélifs les 26, 27 et 31 mars.
- L'intensité des dégâts est très variable selon les parcelles.
- Attendu la phénologie au moment de l'évènement, les préjudices occasionnés sont limités



Grêle

- Orage de grêle sur le secteur de l'Entre-Deux Mers, le Saint-Emilionnais, le Castillonnais jusqu'en Dordogne le 17 avril :
-> Dégâts de quelques impacts à 100 % de destruction
- Episode de grêle du 25 avril sur le secteur St-Brice jusqu'à Pellegrue
- Episode du 12 au 13 aout sur le secteur de Saint Germain du puch et secteur des graves podensac portets



Phénologie 2020

- Débourrement: très précoce autour de la mi-mars suite à un hiver doux
- 1res fleurs: vers le 15 mai en période humide avec températures supérieures à la normale
- Mi-floraison: 21 mai
- Nouaison: début juin
- Fermeture: 22 juin perte de l'avance due à un mois plutôt frais
- 1res baies vérées: 10 juillet
- Véraison: 5 Août vignes stressées par manque d'eau



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
1er au 10 mai			1ères fleurs										MAI
11 au 20 mai			Mi floraison										
21 au 31 mai	1ères fleurs	1ères fleurs	Nouaison	1ères fleurs		1ères fleurs	1ères fleurs		1ères fleurs	1ères fleurs		Mi floraison	
1er au 10 juin	Mi floraison			Mi floraison		Mi floraison	Mi floraison	1ères fleurs	Mi floraison	Mi floraison		Nouaison	JUN
11 au 20 juin		Mi floraison	Nouaison	Nouaison	Mi floraison	Nouaison	Nouaison	Mi floraison	Nouaison	Nouaison	Mi floraison	Mi floraison	
21 au 30 juin	Nouaison			Nouaison			Nouaison		Nouaison			Nouaison	
1er au 10 juillet	Nouaison		1ères baies vérees		Nouaison	Nouaison							JUILLET
11 au 20 juillet		Nouaison		Nouaison			1ères baies vérees	Nouaison	1ères baies vérees		Nouaison	Nouaison	
21 au 31 juillet	1ères baies vérees	1ères baies vérees	1ères baies vérees	1ères baies vérees	Nouaison	1ères baies vérees							
1er au 10 août	1ères baies vérees				1ères baies vérees	1ères baies vérees	1ères baies vérees		1ères baies vérees	1ères baies vérees	1ères baies vérees		AOÛT
11 au 20 août		1ères baies vérees		1ères baies vérees	1ères baies vérees	1ères baies vérees		1ères baies vérees					
21 au 31 août					1ères baies vérees			1ères baies vérees					
		1ères fleurs			Nouaison			1ères baies vérees					
		Mi floraison			Fermeture			Mi-véraison					

Maladies : le mildiou

- Millésime avec une pression exceptionnelle.
- Une météo très (dé)favorable, des conditions d'applications difficiles.
- Des symptômes très fréquents et d'une rare intensité : extrême virulence.
- Sporulation en continue encore à ce jour sur certaines parcelles.
- Une progression sur grappes difficile à contenir jusqu'à l'arrivée du beau temps fin juin.

Ires taches sur
feuilles début mai



Mildiou sur grappe
fin mai



Rot brun sur
grappe mi-juin



Rot brun sur
grappe mi-juillet



Maladies : le mildiou

Pourquoi autant de dégâts ? Les pistes à suivre...

- Fenêtres d'interventions courtes, renouvellements tardifs
- Qualité des applications : vitesse, intervalles de passage, orientation des jets, réglages
- Choix des matières actives : leurs modes d'action et appréciation des rémanences
- Vignes vigoureuses, sensibilité des cépages
- Gestion des opérations en vert

75

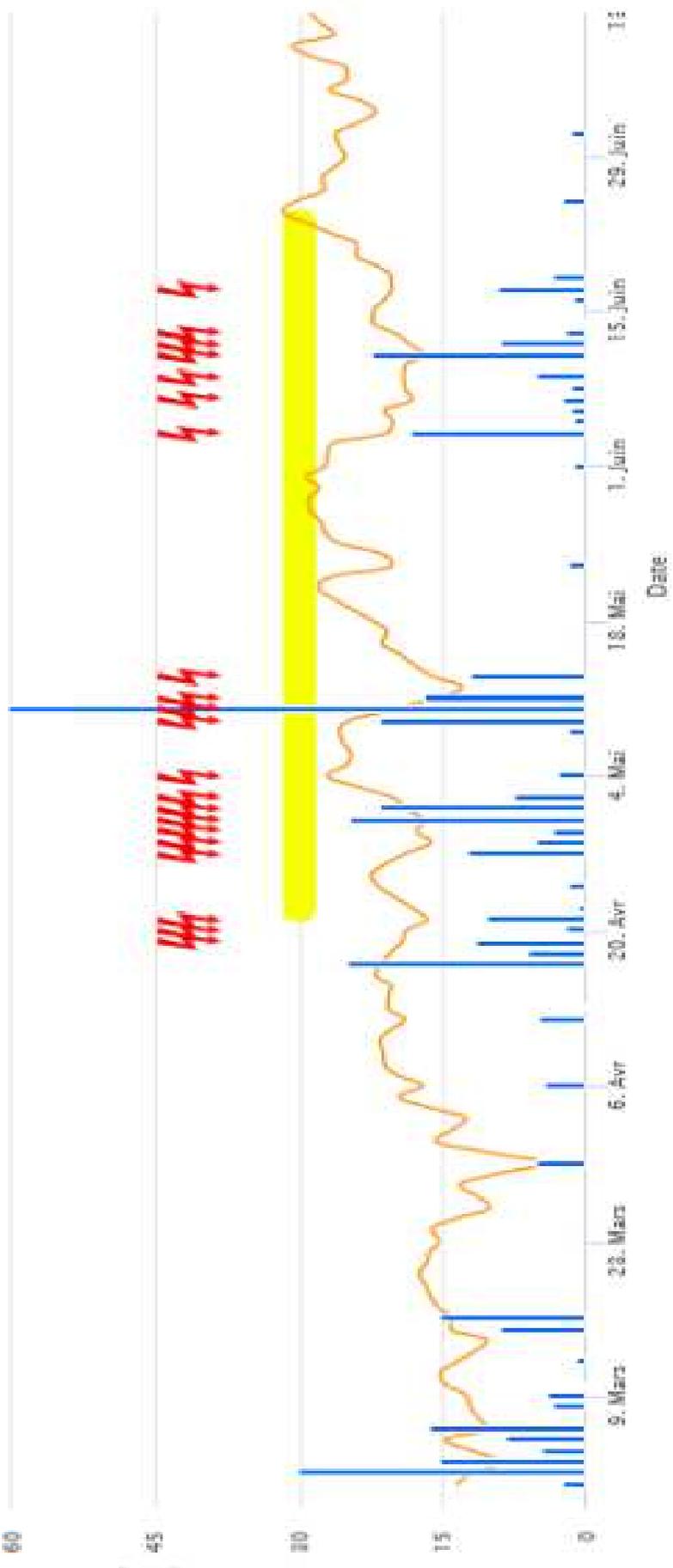
60

45

30

15

0



-  Température
-  Pluie
-  Protection mildiou active
-  Pluie nécessitant une protection mildiou
-  Protection Oïdium active
-  Période à protéger

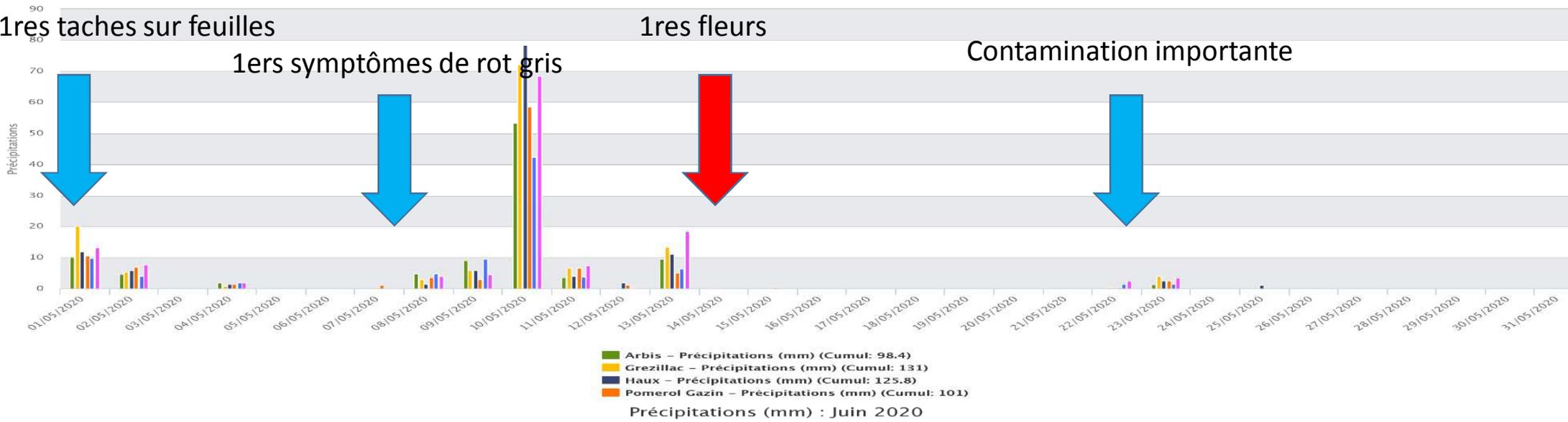
Précipitations (mm) : Mai 2020

1^{res} taches sur feuilles

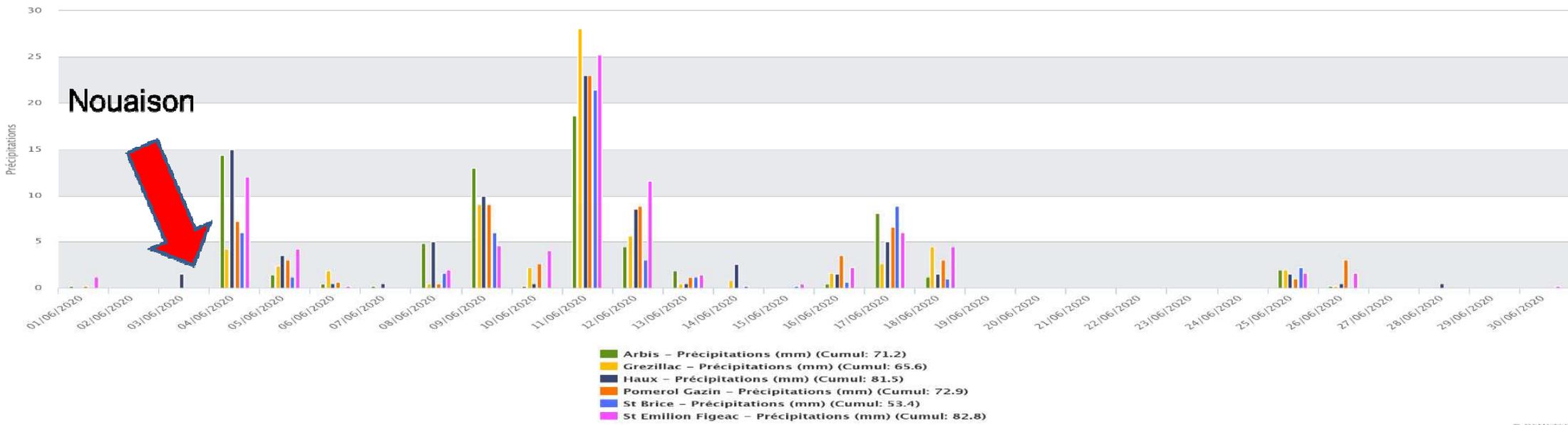
1^{ers} symptômes de rot gris

1^{res} fleurs

Contamination importante



Nouaison



Maladies : Oïdium

Rappel : Début de protection spécifique

- Parcelles à historiques oïdium fort : protection à partir du stade F/12
Grappes visibles, 5 à 6 feuilles étalées
- Parcelles sans historique oïdium : protection à partir du stade H/17
Boutons floraux séparés

Quelques symptômes observés début juin sur parcelles à historiques.

Ces symptômes ont évolué jusqu'à la véraison

Seuls les traitements soufre poudre ont pu stopper l'attaque



1ers symptômes
début juin au stade
grains de plomb



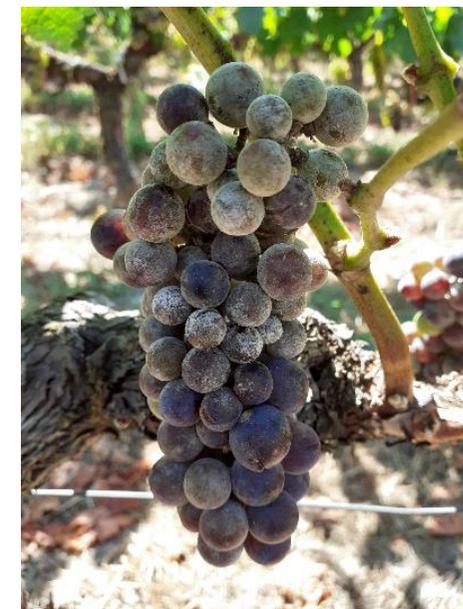
Symptômes au
stade fermeture



Symptômes au
stade mi-véraison

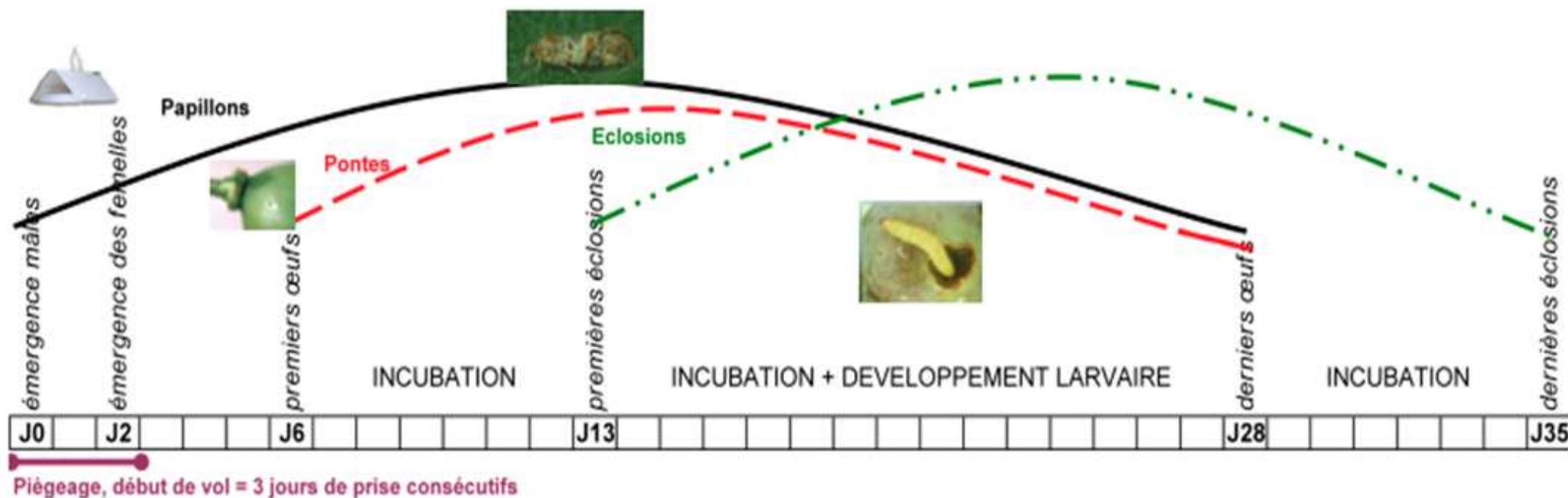


Symptômes au
stade véraison



Ravageurs : les vers de grappe

Cycle biologique d'une génération de tordeuse



Ravageurs : les vers de grappe

Génération	Première	Deuxième	Troisième
Début des vols	Entre le 5 et 10 avril	A partir du 15 juin	A partir du 30 juillet
Dégâts	Glomérules à partir du 15 mai : jusqu'à 100 % des grappes	Perforations à partir du 30 juin : jusqu'à 15 à 20 % des grappes	Pontes dès le mois d'août : jusqu'à 100%
Illustrations			

Ravageurs : les vers de grappe

Détection des pontes



Pontes fraîches



Pontes fraîches



Stade tête noire

**Alerte Eudémis auprès de nos abonnés au bulletin technique
dès la 1^{re} génération**

Ravageurs : les cicadelles vertes

- Chaque génération comptera 5 stades larvaires et s'étalera sur environ 2 mois (55 à 60 jours).
- Selon les années, 2 à 4 générations peuvent se succéder, ce sont les générations estivales (juillet-août) qui compte le plus grand nombre de larves et qui peut engendrer le plus de dégâts (grillures).
- Le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles au printemps et 50 larves pour 100 feuilles l'été.
- De nombreux auxiliaires sont présents pour réguler les populations de cicadelles vertes : larves de chrysopes, larves de coccinelles, certaines araignées ou encore certains carabes. Il est important de veiller à favoriser la présence de cette faune en limitant l'utilisation de substances actives à

Ravageurs : les cicadelles vertes

- Selon les années, 2 à 4 générations peuvent se succéder
- Le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles au printemps et 50 larves pour 100 feuilles l'été.
- Favoriser le développement des ennemis naturels de cette cicadelle



Lutte

Actuellement, Le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles au printemps et 50 larves pour 100 feuilles l'été. Mais la révision de ces seuils est en cours.

Des populations de 200 larves pour 100 feuilles ont déjà été observées, sans conséquence sur la qualité et la maturité du raisin. De plus, il semble exister un rôle cumulatif des larves : le cumul de la population sur une longue période semble plus intéressant que le niveau de population à un moment donné (par exemple : 15 jours d'occupation de 100 feuilles par 50 larves, pourrait être un seuil à retenir).



- **Prophylaxie**

- Éviter les fumures azotées excessives et les plantes trop vigoureuses qui favorisent le développement des Hémiptères.
- Favoriser le développement des ennemis naturels de cette cicadelle, comme la guêpe parasitoïde *Anagrus atomus* dont la présence est favorisée par des espèces végétales diverses, comme le cornouiller, le noisetier et les rosacées. Cet insecte pond ses œufs dans ceux de son hôte. Parmi les prédateurs on trouve des punaises, araignées, fourmis et chrysopes.

- **Conventionnelle**

- En zone de lutte obligatoire contre la cicadelle de la FD, profitez de cette intervention pour choisir une spécialité commerciale homologuée à la même dose sur la cicadelle des grillures.
- Ex : Karaté Zéon 0,125 L/ha - ZNT 50m - DRE 48h - Nb Appli. AMM 2, ZNT habitation 10m

- **Agriculture biologique** :

- Limocide (huile essentielle d'orange douce), à 1,6 L/ha, ZNT 5m, ZNT habitation 0m, H319, H332, DAR : non soumis, Nb appli. max. 6
- Sokalciarbo (kaolin calciné), à 20 kg/ha, ZNT 5m, DAR 15j, ZNT habitation 0m, Nb appli. Max. 4
- Cette spécialité est plutôt réservée à un usage préventif sur cicadelles vertes. Certains viticulteurs l'utilisent dès la nouaison avec 4 applications à raison de 4 à 5 Kg/ha.
- Il est conseillé de fractionner l'apport pour éviter les phénomènes de casse ou de forte abrasion du matériel.





• Lutte Conventionnelle:

- En zone de lutte obligatoire contre la cicadelle de la FD, profitez de cette intervention pour choisir une spécialité commerciale homologuée à la même dose sur la cicadelle des grillures.
- Ex : Karaté Zéon 0,125 L/ha - ZNT 50m - DRE 48h - Nb Appli. AMM 2, ZNT habitation 10m

• Lutte en Agriculture biologique :

- Prev'Am (huile essentielle d'orange douce), à 1,6 L/ha, ZNT 5m, ZNT habitation 0m, H319, H332, DAR :1 j, Nb appli. max. 6
- Sokalciarbo (kaolin calciné), à 20 kg/ha, ZNT 5m, DAR 15j, ZNT habitation 0m, Nb appli. Max. 4 .Il est conseillé de fractionner l'apport pour éviter les phénomènes de casse ou de forte abrasion du matériel.

Protection en conventionnel

- De 8 à 10 traitements
- Désherbage difficile (Ray-gras, geranium, erigeron)
- Renouvellement de certain traitement précocement à cause de pluviométrie trop importante
- Résultat globalement satisfaisant malgré des attaques de mildiou courant mai suite à des trous de protection un peu d'oïdium début juillet

Protection en bio

- De 10 à 15 traitements
- 3 à 4 kg/ha de cuivre consommé
- Bonne protection mildiou, oïdium
- Travail du sol compliqué au printemps
- Résultat satisfaisant certain
« craquage » de protection courant juin
avec dégât de rot brun



URAB

UNION RÉGIONALE
AGRICOLE BORDELAISE

Son rôle

Défendre et accompagner les
viticulteurs dans la gestion de leurs
exploitations

L'URAB est un
syndicat autonome
et indépendant

60 ANS D'EXPÉRIENCE
10 SALARIÉS
6 SERVICES

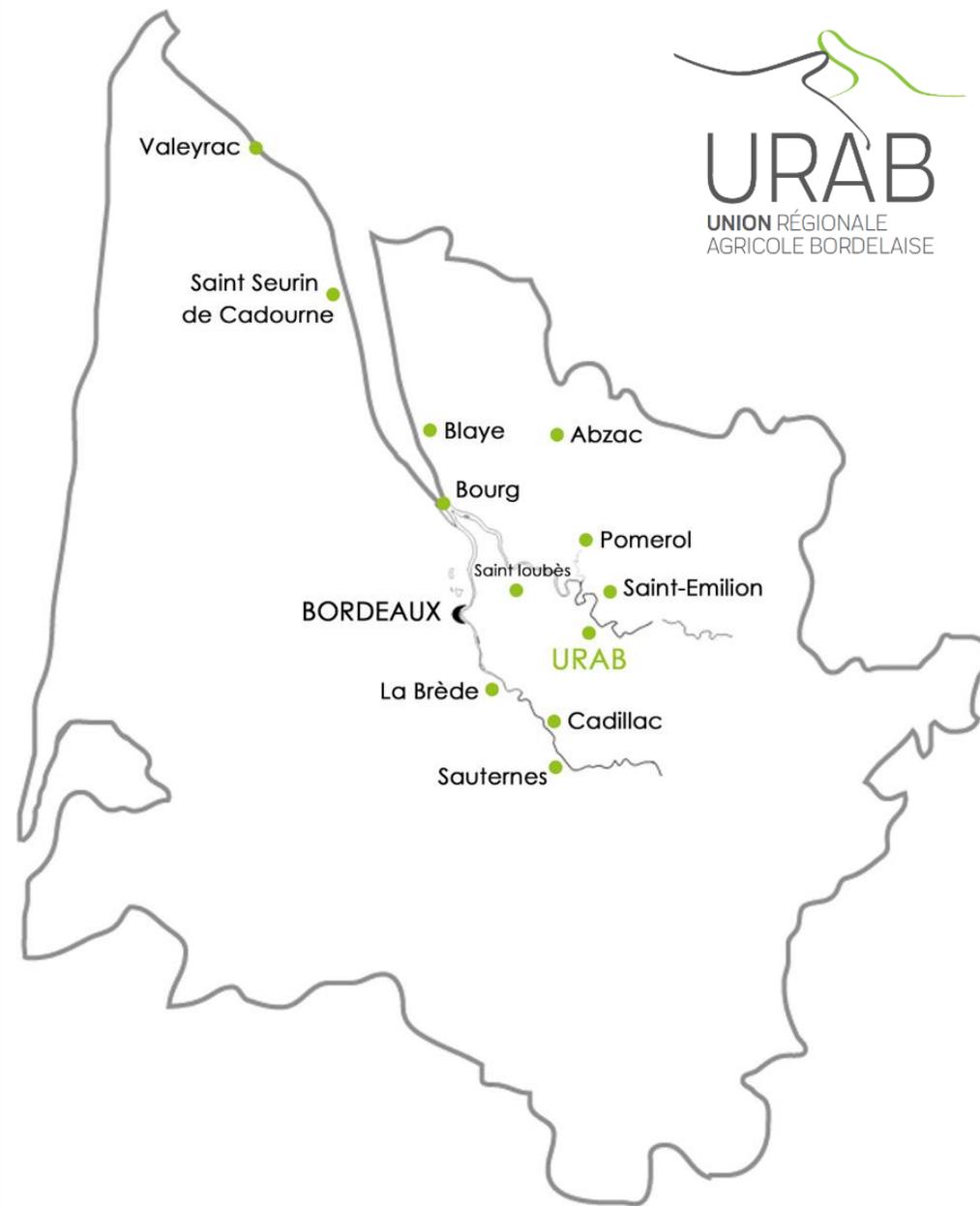


70 vignobles certifiés

200 dossiers PAC

1000 heures de suivi

10 000 bulletins de paie





DU BOURGEON AU BOUCHON

Secteur Libournaise et Entre Deux Mers

N° 18

28 juillet 2020

Martin LAISSIERE : 07 89 69 71 25 - m.laissiere@urab.fr
Sébastien DECBROG : 07 86 94 54 89 - s.decbrog@urab.fr
Nicolas RUFFEAU : 06 45 90 28 45 - n.ruffeau@urab.fr

EN BREF

Météo	Temps chaud et sec
Phéologie	Stade moyen MI-véraison
Vers de grappe	En attente du vol G3
Mélou, Black-rot	Symptômes toujours sporadiques
Oidium	Baisse de la sensibilité des grappes
Gestion hydrique	Fermez à l'arrasage des plantes et complants

AGENDA

- **Finalisation :**
 - Les demandes de paiement sont en cours sur vitestructuration. A faire jusqu'au 17 septembre au plus tard. Contactez nos services si vous avez besoin d'aides dans vos démarches.
 - Fermez à carrosse vos arrachages en autoarrasage de plantations s'ils arrivent à échéance au 31 juillet 2020, sinon ils seront inutilisables.
 - La date limite de déclaration des achèvements de travaux de plantation ou d'arrachage est fixée au **31 juillet 2020**. A faire sur PaDouane (Parcel).

Consultez collectif / Agrément n° AC01523 pour l'accès de conseil indépendant aux produits phytosanitaires
Ce bulletin prend en compte le Bulletin de Santé de Végétal Viticulture n° 18 du 21 juillet 2020 consultable en totalité sur ce [lien](#).

URAB : 10 COBENY – 33420 GRIGNAC – FR : 05 57 03 24 15

Tout droits réservés, même partiels, de ce document est soumis à notre autorisation.



Merci pour votre attention

Nicolas HURPEAU, URAB

Conseiller viticole